

# Le Développement Durable à La Réunion



*Les Énergies renouvelables...*  
L'avenir du futur !



## Technologie de pointe... performances hors pair...

Le concept du « conduit de lumière » créé dès 1986 par « Solatube » (Australie) est tout simple : apporter la lumière solaire sans transmission de chaleur dans les pièces sombres éloignées des ouvertures ! Presque un miracle...



### Une carte d'identité... lumineuse !

- **Collecte de la lumière**  
Dôme lentille breveté de capture de lumière naturelle : filtre infrarouge (sans chaleur), réoriente les rayons lumineux à angles faibles, dôme supplémentaire respectant les normes anti-cycloniques
- **Réflexion de la lumière**  
Réflecteur sous dôme breveté : réoriente les rayons lumineux à angles faibles, accroissement de lumière capturée, intensité lumineuse accrue
- **Transmission de la lumière (par réflexion)**  
Conduit le plus réfléchissant au monde (97%) : peut être coulé (de 0° à 90°)
- **Diffusion de la lumière**  
Diffuseur à lentilles hautement performantes : filtre UV nocifs (tissus, meubles ou tableaux ne décolorent pas), confort visuel, double paroi du diffuseur.

## « SOLATUBE »... et que la lumière soit !

### Environnement et Développement durable !

Le conduit de lumière « Solatube », contrairement à l'éclairage électrique, ne produit aucun déchet d'activité. D'après une étude signée « Aller Eco », si les 8 500 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts en France étaient équipés de tels conduits, on éviterait l'émission de 161 500 tonnes de CO<sub>2</sub>/an !

### L'économie au rendez-vous...

La lumière naturelle remplace l'éclairage électrique, en journée. Économie : 10 000 €/an/5000 m<sup>2</sup> (hors remplacement

ampoules et remise aux normes). De plus, la consommation due à la climatisation est réduite puisque ce conduit est le seul éclairage qui ne transmette pas de chaleur.

### Bien-être, confort visuel... et garantie décennale...

La « luminothérapie » (bienfaits de la lumière privée d'infrarouge et d'UV) est reconnue scientifiquement (une réalité dans plusieurs hôpitaux), à condition que l'installation soit assurée par un professionnel. La couverture décennale, entre autres, en dépendra...

